

Pour ES12EH-E ND, la surface du fond de fouille doit être de 99,5 m<sup>2</sup>.  
 Les dimensions de cette surface sont adaptables aux contraintes de la parcelle.  
 Exemple : 4,26 x 23,38 - 8,23 x 12,10 - 9,90 x 10,05

Le positionnement du système de traitement sur la surface d'infiltration est libre.  
 Seules les distances minimum des bords de fouilles sont à respecter (indiquées ci-dessus).

Attention : le système de traitement Enviro-Septic requière impérativement la mise en oeuvre de 8 rangées de 3 conduites qui doivent être remblayées en sable filtrant sur :

- largeur minimum de 4,26 ml
- longueur minimum de 10,05 ml

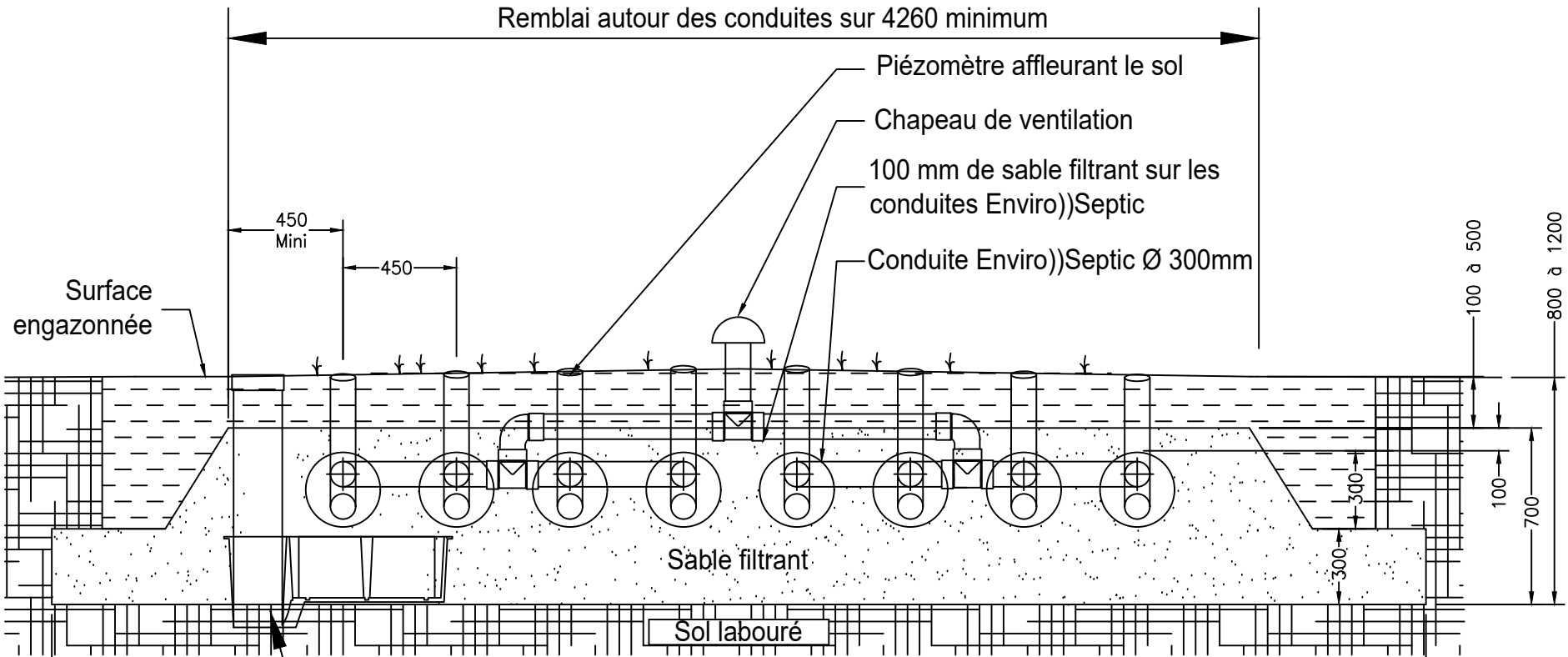
Pour toute question, merci de vous rapprocher de notre service étude : [contact@dboexpert-france.fr](mailto:contact@dboexpert-france.fr) ou 02 99 62 54 95

DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - <a href="mailto:contact@dboexpert-france.fr">contact@dboexpert-france.fr</a>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système Enviro-Septic ES12EH-E non étanche</li> <li>- Configuration : 8 rangées de 3 conduites AES</li> <li>- Pour un sol de perméabilité <math>\geq 10</math> mm/H</li> <li>- DTA 17.1/18-333_V2.1</li> <li>- Agrément 2019-009 ext12</li> </ul>	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES12EH-E ND
Échelle 1:60	Feuille 1/3

Reblayer avec pente de 1% mini  
du centre vers les extrémité



Remblai autour des conduites sur 4260 minimum

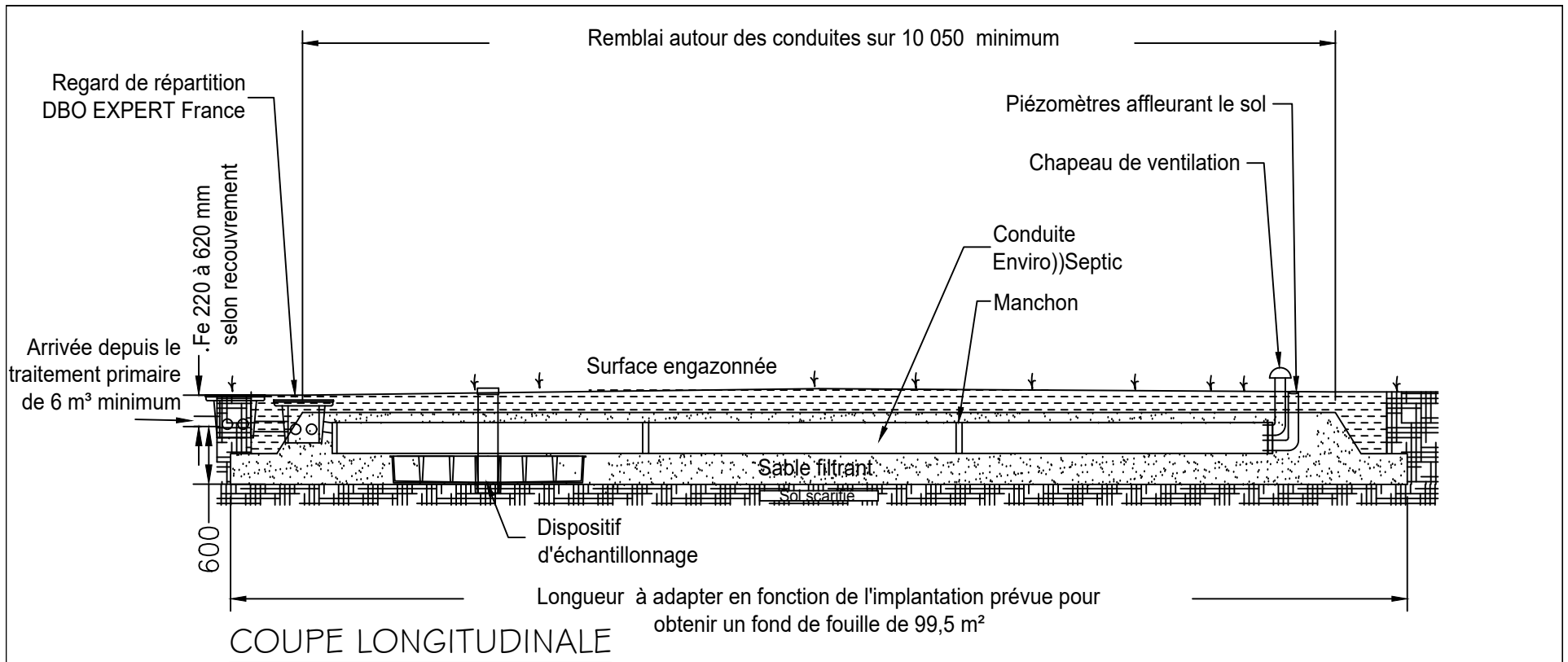


Longueur à adapter en fonction de l'implantation prévue  
pour obtenir un fond de fouille de 99,5m<sup>2</sup>

Dispositif d'échantillonnage

COUPE TRANSVERSALE

DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système Enviro-Septic ES12EH-E non étanche</li> <li>- Configuration : 8 rangées de 3 conduites AES</li> <li>- Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H</li> <li>- DTA 17.1/18-333_V2.1</li> <li>- Agrément 2019-009 ext12</li> </ul>	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES12EH-E ND
Échelle 1:25	Feuille 2/3

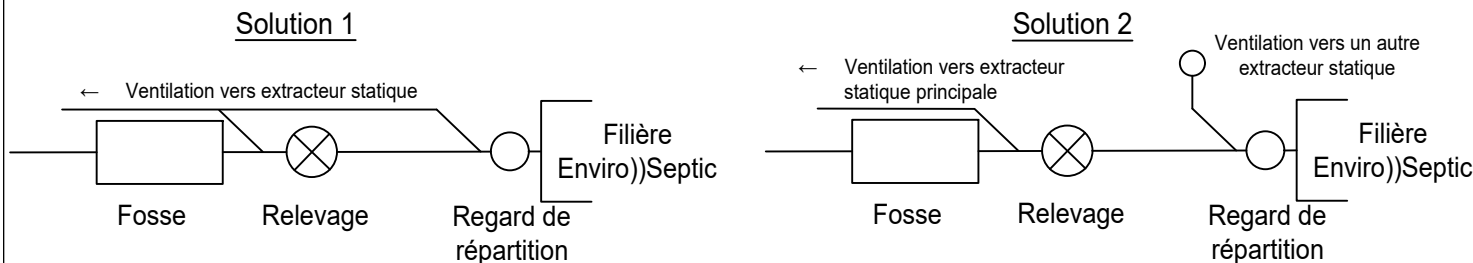


**VENTILATION :** La ventilation primaire et secondaire (équipée d'un extracteur statique) doivent être installées conformément à la norme NF DTU 64.1.

La prise d'air à l'extrémité du filtre Enviro))Septic est réalisée par un chapeau de ventilation pour permettre la circulation de l'air vers la ventilation secondaire (extracteur statique). Un différentiel de 3 mètres minimum de hauteur doit être respecté pour garantir la dépression et l'évacuation des gaz par l'extracteur statique.

**POMPE DE RELEVAGE** entre fosse et filtre : Une conduite de dérivation doit être prévu pour garantir la circulation de l'air :

- soit par une conduite en amont du regard de répartition à revenir vers la fosse toutes eaux
- soit par un autre extracteur statique à proximité du filtre (avec les 3 mètres de dénivelé).



DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système Enviro-Septic ES12EH-E non étanche</li> <li>- Configuration : 8 rangées de 3 conduites AES</li> <li>- Pour un sol de perméabilité <math>\geq 10</math> mm/H</li> <li>- DTA 17.1/18-333_V2.1</li> <li>- Agrément 2019-009 ext12</li> </ul>	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES12EH-E ND
Échelle 1:60	Feuille 3/3